

Tableau de suivi des demandes de remises gracieuses

Nom et prénom	Trop perçu	Exercice	Montant de la créance	Avis	Montant de la remise
██████████	Trop perçu suite à arrêts maladie avant congé maternité - agent décédé	2022	2 771,55 €	Favorable	2 771,55 €
██████████	Trop perçu suite à une paie versée pour le mois complet alors que l'agent était décédé	2021	469,41 €	Favorable	469,41 €
				Total	3 240,96 €